

Île-de-France, Paris
Paris 13e arrondissement
1 rue du docteur Magnan

Lycée Claude-Monet

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001091
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Genre du destinataire : de filles
Parties constituantes non étudiées : cour, préau, cuisine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, BA, 12

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME

Entreprise avant la Seconde Guerre mondiale, la construction d'un lycée de jeunes filles, annexe du lycée Fénelon, dans le 13e arrondissement, alors l'un des moins bâtis de la capitale (avec seulement 26% de surfaces couvertes [1]), se poursuit après le conflit. En 1939, la Ville de Paris avait fait don à l'Etat, pour ce projet, d'un terrain de plus 11 000 m2 situé rue de Tolbiac.

Il s'agissait d'une partie de l'ancien terrain - d'une contenance de plus de 7,5 ha - de l'usine à gaz d'Ivry, installée dans le quartier au milieu du XIXe siècle et désaffectée en 1935. Il était prévu d'édifier à son emplacement un établissement d'enseignement secondaire (sous l'égide du ministère de l'Education nationale), un institut dentaire et d'y aménager un vaste parc urbain (ces deux dernières opérations étant menées sous la maîtrise d'ouvrage de la municipalité). Roger Lardat et Edouard Crevel, tous deux architectes de la Ville, dessinent respectivement le parc, équipé de plusieurs édicules (kiosque, sanitaires, théâtre de verdure) et l'institut dentaire Georges-Eastman (ISMH 2019), qui prend le nom de l'industriel américain inventeur de la pellicule photographique et fondateur de la maison Kodak à l'origine de sa création philanthropique [2].

Le travail sur le lycée de jeunes filles est, quant à lui, confié à l'architecte Roger Séassal (1895-1967). Né à Nice, ce dernier se forme à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, où il est admis en 1905 et poursuit ses études dans l'atelier de Gabriel Héraud (auteur du lycée La-Fontaine, Paris 16e arrondissement). En 1913, il est lauréat du Grand Prix de Rome. Il réalise alors un court séjour à la villa Médicis entre février et août 1914, avant d'être mobilisé. Par la suite nommé architecte des Bâtiments publics et des Palais nationaux, il se voit commander un grand nombre de bâtiments publics jusque dans les années 1960 et participe au chantier de la Faculté des sciences de Paris (1957-1964) aux côtés de Louis Madeline et Urbain Cassan.

interrompu par la guerre, le chantier reprend en 1947. Après l'érection, dans le cadre du plan national Marquet (1935), de trois lycées de jeunes filles dans Paris (Camille-Sée, Hélène-Boucher et La-Fontaine), le futur établissement, 11e lycée de jeunes filles de Paris, prévu pour accueillir 1600 élèves, est lui aussi destiné à désengorger les lycées existants qui ne permettent plus de satisfaire la demande des familles, alors que le baccalauréat est ouvert aux filles depuis 1924 et que l'enseignement secondaire est gratuit depuis 1930. Il doit aussi desservir le sud-est de l'agglomération parisienne.

Le permis de construire, plusieurs fois modifié, est finalement accordé au ministère de l'Education nationale par la Préfecture du département de la Seine le 1er octobre 1949 [3]. Le lycée est implanté à l'angle de trois voies, la rue de

Tolbiac, la rue Charles Moureu et la rue du docteur Magnan. Le projet de Séassal est agréé car il présente des avantages incontestables, "tant par sa situation en bordure d'espace libre et de terrains d'éducation physique que dans l'utilisation du sol et dans l'orientation et la distribution des locaux" [4]. Le lycée est en effet tourné vers le parc de Choisy, tout en tirant parti d'une parcelle triangulaire ingrate, sorte de trapèze délimité par trois voies et une place sur laquelle s'ouvre son entrée. Cette forme urbaine, comme à La-Fontaine, impose le principe du lycée-îlot. Elle détermine le plan mais entraîne aussi un gabarit monumental par sa hauteur - la Ville de Paris autorise toutefois ce dépassement, eu égard à la fonction et à la qualité de l'ensemble - qui fait du lycée un repère symbolique de l'instruction républicaine dans la ville.

Le lycée développe ses deux ailes à l'alignement des deux côtés du triangle, le dernier étant fermé par un mur de clôture avec une grille. Cette disposition, conforme au modèle adopté par les lycées de l'entre-deux-guerres (La-Fontaine, Claude-Bernard, Hélène-Boucher), permet de dégager en son centre une vaste cour autour de laquelle s'organise la vie scolaire. Les classes sont toutes orientées vers celle-ci, au sud et isolées du bruit de la rue par de longues et vastes galeries faisant office de préaux couverts.

Aujourd'hui, Claude-Monet est une cité scolaire abritant un collège et un lycée.

[1] *Paris et ses quartiers, état des lieux, éléments pour un diagnostic urbain, 13^e arrondissement*, Paris, APUR, 2001, p. 44.

[2] *Le 13e arrondissement, itinéraires d'histoire et d'architecture*, Action artistique de la Ville de Paris, Paris, 2000, p. 87.

[3] Archives de Paris, VO13 298.

[4] *Idem*.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1947 (daté par source), 1955 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Roger Séassal (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

Comme au lycée La-Fontaine, réalisé quelques années plus tôt (1935-1938) par le maître de Roger Séassal (l'architecte Gabriel Héraud), la contrainte d'une faible surface, en plein cœur d'un quartier dense, impose le modèle du lycée "à la verticale", mis au point en 1934 au lycée Camille-Sée - c'est-à-dire d'une construction superposant des étages autour d'un espace vide, la cour, ouverte sur un côté, au sud. Le lycée adopte un plan en fer à cheval, avec un corps central haut de trois étages carrés et un étage de comble en léger retrait et deux ailes perpendiculaires présentant trois étages carrés. Les circulations verticales sont placées au milieu et aux extrémités de chaque aile.

La façade principale s'ouvre dans un pan coupé, face au parc de Choisy, sur une petite placette aménagée en jardin. Elle se prolonge par deux ailes perpendiculaires qui se développent à l'alignement des rues Charles Moureu et du docteur Magnan. L'îlot est fermé rue de Tolbiac par deux petits bâtiments bas reliés entre eux par un portique reposant sur deux rangées de colonnes à chapiteaux simples, juste composés d'un tailloir saillant. Si l'on observe ici une continuité avec la typologie des lycées-îlots de l'entre-deux-guerres, il faut néanmoins noter l'abandon du principe d'une complète fermeture sur la ville, le portique permettant une ouverture visuelle vers le tissu urbain entourant l'établissement.

L'entrée principale s'effectue à l'angle des rues Charles Moureu et du docteur Magnan par une volée d'escaliers, précédant trois portes en fer forgé qui donnent accès à un vestibule, encadré par une loge de concierge et un parloir. Celui-ci conduit à une galerie d'honneur (qui pouvait aussi, comme l'indiquent les plans, servir de salle des fêtes) qui dessert les bureaux de l'administration, de la direction, une grande bibliothèque, l'infirmerie et le réfectoire. De part et d'autre de cet ensemble se trouvent deux amples escaliers, qui ont été restructurés et agrandis, côté cour, par deux extensions réalisées par l'architecte Claude Parent (1994-1995). Des étages de classes semblablement distribués occupent les deux ailes en retour. Les classes s'ouvrent vers le sud et la cour, respectant ainsi les principes hygiénistes d'ensoleillement maximal et de ventilation ; elles sont ceintes côté rue de grandes galeries faisant office de vastes paliers pour les interclasses ou de préaux couverts, qui les isolent du bruit de la circulation. Le premier étage abrite quelques salles de collections, le second des classes d'histoire et géographie, ainsi qu'une réserve pour les cartes. Le troisième étage est réservé aux cours scientifiques, chimie et physique, classes d'histoire naturelle et salles aménagées pour les collections ou pour les travaux pratiques. Au quatrième étage, en retrait par rapport aux autres, sous les combles, sont aménagés les salles de dessin, éclairées par des verrières zénithales et des dépôts adjacents pour les modèles. Le sous-sol, qui accueillait autrefois la chaufferie, des caves, des ateliers et un garage, héberge aujourd'hui un gymnase, un dojo, plusieurs vestiaires et une salle de conférence de 150 places.

La structure du lycée est en béton armé, dissimulée sous un revêtement en pierre plaquée, qui confère aux façades un aspect classique, et à l'édifice une allure castrale, virile et antiquisante. Les élévations sont sobres et dépourvues de décor, à l'exception de deux bas-reliefs sculptés installés au-dessus de l'entrée. Exécutés par Armand Martial au titre du 1% artistique (1952-1954), leur sujet n'est pas indiqué dans les archives, bien qu'il s'agisse de deux allégories féminines représentant vraisemblablement l'histoire-géographie et les lettres.

Les huisseries du lycée ont été remplacées à une date récente.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés, étage de comble

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit en pavillon

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Décor

Techniques : sculpture

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives :

Archives de Paris, VO13 296 : permis de construire (1947-1949).

Archives nationales, Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création artistique ; Bureau de la commande artistique ; 1 %. 19880466 /22. Seine, Paris, lycée Claude-Monet (annexe du lycée Fénelon, rue de Tolbiac), programme de décoration au titre du 1% artistique, commissions des 3 décembre 1952 et 18 octobre 1956.

Illustrations



Vue générale du lycée, à l'angle des rues Charles Moureu et du docteur Magnan.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500411NUC4S



L'entrée du lycée, avec trois portes et des lanternes dont le travail de ferronnerie a été exécuté par Raymond Subes.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500412NUC4S



Détail des trois portes d'entrée en fer forgé, surmontées par les bas-reliefs sculptés d'Armand Martial.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20167500413NUC4S



Détail d'une porte en fer forgé et d'une lanterne, toutes deux signées du maître-ferronnier Raymond Subes.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500414NUC4S



Détail d'un bas-relief sculpté d'Armand Martial, représentant sans doute une allégorie de l'Histoire-géographie (1952-1954).
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500415NUC4S



Détail d'un bas-relief sculpté d'Armand Martial, représentant sans doute une allégorie des Lettres (1952-1954).
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500416NUC4S



Vue générale de la façade postérieure du lycée et de la cour. Les cages d'escalier agrandies par Claude Parent dans les années 1990 sont parfaitement lisibles.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500417NUC4S



Vue générale de la cour du lycée et des deux ailes enserrant le corps principal.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500418NUC4S



Vue générale de la cour avec, à droite, le portique la fermant au sud.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500419NUC4S



Vue générale de la salle abritant les collections d'histoire naturelle, au 1er étage, avec son mobilier d'origine.
 Phot. Jean-Bernard Vialles
 IVR11_20167500420NUC4S

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens des années 1940-1950 (IA00141475)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Ensemble de décors d'architecture réalisé au titre du 1% artistique (IM75000317) Île-de-France, Paris, Paris 13e arrondissement, 1 rue du docteur Magnan

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale du lycée, à l'angle des rues Charles Moureu et du docteur Magnan.

IVR11_20167500411NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée, avec trois portes et des lanternes dont le travail de ferronnerie a été exécuté par Raymond Subes.

IVR11_20167500412NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des trois portes d'entrée en fer forgé, surmontées par les bas-reliefs sculptés d'Armand Martial.

IVR11_20167500413NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'une porte en fer forgé et d'une lanterne, toutes deux signées du maître-feronnier Raymond Subes.

IVR11_20167500414NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un bas-relief sculpté d'Armand Martial, représentant sans doute une allégorie de l'Histoire-géographie (1952-1954).

IVR11_20167500415NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un bas-relief sculpté d'Armand Martial, représentant sans doute une allégorie des Lettres (1952-1954).

IVR11_20167500416NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade postérieure du lycée et de la cour. Les cages d'escalier agrandies par Claude Parent dans les années 1990 sont parfaitement lisibles.

IVR11_20167500417NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la cour du lycée et des deux ailes enserrant le corps principal.

IVR11_20167500418NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la cour avec, à droite, le portique la fermant au sud.

IVR11_20167500419NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la salle abritant les collections d'histoire naturelle, au 1er étage, avec son mobilier d'origine.

IVR11_20167500420NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

; (c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation